

Pôle communication
Tél. : 24 66 40

Mardi 2 avril 2019

COMMUNIQUÉ

ARRÊTÉ DU GOUVERNEMENT DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE

Près de 95 millions de francs pour soutenir la filière audiovisuelle

Dans le cadre de sa politique de soutien au secteur audiovisuel et cinématographique, le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a attribué, sur proposition du comité de gestion du fonds de soutien à la production audiovisuelle, 94,8 millions de francs d'aide à la production pour 16 projets de film documentaire ou de fiction.

Créé en août 2016, le fonds de soutien à la production audiovisuelle centralise les aides des différents contributeurs calédoniens (gouvernement, provinces, investisseurs privés...) en faveur de la production audiovisuelle. Un comité de gestion, composé de représentants du gouvernement, des provinces, de l'État et des professionnels et diffuseurs, traite les demandes de subventions sur la base de critères de sélection précis. Sa création a permis à la filière audiovisuelle et cinématographique calédonienne d'avoir accès aux dispositifs de soutien du Centre national du cinéma et de l'image animée (CNC) via une convention signée le 29 juin dernier.

Liste des projets :

- La Perruque : 700 000 francs (aides à la préparation) - long-métrage de fiction (90'), *Ton sang dans mes veines*,
- Duol Prod : 700 000 francs - long-métrage de fiction (90'), *Je ne pleurerai plus*,
- AV COM : 2,3 million de francs - documentaire (52'), *Bingo*,
- Tetemba Production : 4,5 millions de francs - documentaire (52'), *Bombardées !*,
- Open Tuning : 4 million de francs - série documentaire (7 x 26'), *Histoires d'histoire*,
- Eyefly Pacifique : 3 million de francs - documentaire (52'), *Clément Colmas : Waterman calédonien*,
- Niaouliwood : 230 000 francs (aides à la préparation) - long-métrage de fiction (120'), *NI 28* et 6 millions de francs (aides à la production) - court-métrage de fiction (20'), *The rob mission*,
- La Brousse en folie : 1,75 million de francs - série d'animation de fiction (2 x 13'), *Les fables du Caillou*,
- AV COM : 1,4 million de francs - court-métrage de fiction (5'), *Le silence m'a dit*,

- Antipode Production : 1,9 million de francs - documentaire (52'), *Spot, un chemin vers l'insertion*,
- P4 NC : 4,5 million de francs - documentaire (52'), *Haka nation*,
- Duol Prod : 6 millions de francs - série documentaire (15 x 26'), *Dans les pas*,
- Leamar Production : 1,8 million de francs - documentaire (52'), *Des îles et des joueurs*,
- Archipel : 6 million de francs - magazine (8 x 28'), *Éclairages Le mag*.

Une subvention de 50 millions de francs pour la série *OPJ Pacifique Sud*

Après une première enveloppe de 19 millions de francs accordée le 20 novembre 2018, une nouvelle aide à la production de 50 millions de francs a été attribuée à la société Terence Films qui réalise et produit, avec France Télévisions, la série policière *OPJ Pacifique Sud* (50 épisodes de 26 minutes) en Nouvelle-Calédonie.

Les retombées économiques du tournage de cette série d'envergure sont estimées à plus de 200 millions de francs pour la Nouvelle-Calédonie. Elles comprennent notamment les rémunérations de la main d'œuvre technique (54 millions de francs), des comédiens locaux et de la figuration (10 millions), les locations auto, les hébergements et les billets d'avion (94 millions), la réalisation des décors (18 millions) ou encore l'achat de matériel technique (5 millions).

* *
*